

TRAVAUX SOUS TENSION BT SUR LES INSTALLATIONS Recyclage

Batteries d'accumulateurs stationnaires

+

Module complémentaire : Remplacement ou ajout d'un constituant en courant continu

Objectif :	Actualiser les connaissances des personnes déjà habilitées « T » ou « N » sur les batteries d'accumulateurs stationnaires suivant les exigences des normes NF C 18 505-1 et NF C 18 505-2-3, incluant le module complémentaire : Raccordement de protection
Public concerné :	Personnels électriciens visant une aptitude aux TST sur les batteries d'accumulateurs et des raccordements de protection
Prérequis :	Savoir lire, écrire et parler le français (formation adaptée possible sous condition). Être habilité « T » ou « N » sur les batteries d'accumulateurs stationnaires et sur le module complémentaire : Raccordement de protection, à l'issue d'une formation initiale.
Durée :	2 jours en continu (14 heures)
Pédagogie :	La progression pédagogique s'appuie sur le rappel de la réglementation en vigueur, des travaux pratiques et des échanges d'expérience. 60 % du temps est consacré à des travaux pratiques sous tension BT sur des installations électriques (dont travaux pratiques et rédaction de modes opératoires)
Évaluation des acquis :	Évaluation sur les aspects théoriques et/ou pratiques vue en session
Outils pédagogiques :	Salle de cours, vidéoprojecteur, écran. Plateformes techniques TST BT, Outillages et matériels spécifiques conformes aux normes.
Accessibilité :	En cas de restriction médicale ou autres restrictions, un plan de compensation individuel pourra être mis en œuvre en amont de l'inscription, sur demande et sur validation de la faisabilité technique.
Dotation du stagiaire :	Documents, vêtements et EPI nécessaires voir la liste détaillée au verso
Documents de fin de formation :	Attestation de formation et attestation du professionnalisme.
Lieu :	CACHAN (94), DARDILLY (69)

CONTENU DU STAGE

1 – Théorie

- Retour d'expérience et accidentologie.
- Rappels théoriques sur les bases de l'électricité.
- Rappels sur les normes NF C 18 505-1 et NF C 18 505-2-3.
- Procédures d'accès aux installations industrielles et tertiaires, rappels (OTST, ATST, ITST).
- Analyse des risques électriques, rappels.
- Moyens de prévention, EPI.

2 – Travaux pratiques

- Préparation et rédaction de modes opératoires
- Installer et raccorder 4 éléments de batteries d'accumulateurs et réaliser une mise en parallèle de chaînes de batteries d'accumulateurs ;
- Nettoyer et remplacer un accumulateur de tension ≥ 12 V sur une chaîne de batteries.
- Remplacer un constituant de l'installation en courant continu en amont de la chaîne de batteries ou en ajouter un au-delà du point de raccordement sur le jeu de barres en courant continu.

Les exercices sont adaptés en fonction de l'habilitation visée (mod complémentaire)

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Bulletin d'inscription avec engagement écrit de l'employeur, précisant que le personnel inscrit satisfait aux prérequis fixés par l'Organisme Travaux Sous Tension sur les Installations Electriques.

DOCUMENTS QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Titre d'habilitation électrique.
- Fournitures de bureau.

VÊTEMENTS ET EPI QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Vêtements de travail (*couvrant les bras et les jambes, non propagateur de la flamme et ne comportant pas de pièces conductrices, CEI 61482-1-2 et EN ISO 14116*).
- Paire de chaussures de sécurité.
- Casque d'électricien avec jugulaire (*NF EN 397*) et équipement de protection oculaire et faciale (*NF EN 166*).
- Paire de gants isolants 500 V en latex pour électricien (*à la taille du stagiaire, NF EN 60903 classe 00*).
- Paire de surgants pour électricien en cuir à crispin (*à la taille du stagiaire, NF EN 388*).
- Paire de gants de manutention (*à la taille du stagiaire*).